

état de choses, en obtenant le verdict du pays avant que l'opinion fût irréparablement formée contre eux. L'honorable ministre des finances a mentionné les négociations qu'il prétend avoir été ouvertes en novembre dernier. Mais, monsieur l'Orateur, nous nous rappelons la visite faite par l'honorable monsieur, en novembre dernier, à Halifax. Nous nous rappelons que l'honorable ministre sondait le terrain dans la province de la Nouvelle-Ecosse, lorsque le ministre des finances visitait la province du Nouveau-Brunswick. Plusieurs d'entre nous s'attendaient bien à une violation de la constitution, par suite de la dissolution du parlement.

Petit à petit, le gouvernement faisait son chemin.

Les documents auxquels l'honorable député a fait allusion, et qui doivent exister, puisqu'il le dit, étaient des documents préparés en vue d'une dissolution, comme une excuse ou un prétexte pour la dissolution. La dissolution n'était pas faite uniquement dans le but de voir si le peuple approuvait le contenu de ces documents ; mais ces documents étaient préparés pour faciliter au gouvernement un appel au peuple, si toutefois il jugeait à propos de le faire. Le gouvernement a paru changer d'idée et abandonner ce projet de dissolution. L'intention du gouvernement était de convoquer de nouveau le parlement ; mais plusieurs bruits ayant transpiré de nature à l'alarmer, au lieu de réunir le parlement, il s'en tint à la proposition première, publia un nouveau manifeste, que l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) a lu ce soir, et il en appela au pays. Il a toujours balancé entre la question de réciprocité et la politique nationale ; laquelle de ces deux politiques devait-il appuyer ? Il n'en était pas bien sûr. Le très honorable ministre demanda au pays d'appuyer le vieux drapeau, la vieille politique, et même le vieux chef.

Nous comprenons maintenant ce que cela voulait dire. Ce n'était pas la réciprocité, c'était la politique nationale, c'était le maintien de la vieille politique ; tel était l'appel fait. Mais quand l'honorable ministre et ses amis se présentèrent devant l'électorat, ils constatèrent que leur terrain d'opération était par trop mouvant, pour se maintenir, et ils publièrent un nouveau manifeste, auquel la réciprocité fut ajoutée. La politique de l'honorable ministre me rappelle les caricatures qui parurent dans le "Punch" il y a quelques années.

Je crois que c'était en 1851 ou 1852 ; Disraëli y était représenté sous la forme d'un caméléon, sur le dos duquel les mots de *libre-échange* et de *protection* étaient écrits, mais tellement enchevêtrés, qu'il était impossible de dire lequel des deux mots était le libre-échange ou la protection. Et il fut ainsi impossible dans plusieurs collèges électoraux de constater si l'honorable député et ses amis se déclarèrent en faveur de la réciprocité ou de la politique nationale. Ils ne pouvaient préconiser les deux politiques, cela va de soi. L'honorable ministre dit qu'il est en faveur du libre-échange quant au charbon. Mais j'ai appris dans l'ouest, qu'il s'était déclaré aussi en faveur du libre-échange pour le pétrole.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Pas encore.

M. MILLS (Bothwell) : Cela reste à venir.

Sir JOHN-A. MACDONALD : Nous verrons.

M. MILLS (Bothwell) : Oui. Il n'y a aucun doute que nous verrons exactement qu'elle sera la politique du gouvernement.

M. MILLS (Bothwell).

Un honorable ami qui siège à côté de moi dit que le pays n'aura pas l'avantage de se prononcer sur cette politique. Le gouvernement n'a pas l'intention de lui procurer cet avantage. Nous ne savons pas et le gouvernement ne sait pas quelle sera sa politique. Ils nous disent qu'ils connaîtront leur politique après le 12 octobre, quand nous serons de nouveau réunis, si le gouvernement vit jusqu'à cette époque ; et alors nous, membres de la gauche et les honorables députés de la droite qui supportent l'administration, serons en état de dire quelle sera en réalité la politique de l'administration sur les affaires industrielles et fiscales du pays.

Personne n'en sait rien à l'heure qu'il est ; les ministres n'en connaissent rien ; bien qu'on nous dise que le pays a rendu un verdict favorable à cette chose ignorée.

Maintenant, l'honorable député a dit qu'il est en faveur d'un projet de réciprocité. Quand il favorise le libre-échange dans les produits naturels et peut-être irait-il au delà. Il pense que cela ne menacera pas nos rapports commerciaux avec l'Angleterre, mais il croit que si nous avons le libre-échange pour les objets manufacturés, notre connexion commerciale avec l'Angleterre pourrait subir un échec, nos relations politiques avec les Américains et avec la mère-patrie, auraient également à en souffrir. Pourquoi le voyage à Washington a-t-il été entrepris ? L'honorable monsieur a dit que vous pouvez élever un cheval et le vendre à un Américain ; vous pouvez l'expédier aux Etats-Unis sans toutefois altérer les lois de ce pays, comme lois anglaises ; mais si vous mettez sur ce cheval un harnais que vous aurez fabriqué, et si vous l'envoyez au delà des frontières, sans que ni le cheval, ni le harnais, aient été taxés, il y a alors danger pour la constitution. Vous pouvez faire parvenir aux Etats-Unis une peau verte et il n'y aura pas de tort politique, mais si vous convertissez cette peau en cuir tanné, et si vous l'envoyez au même endroit, il s'en suivra un tort irréparable. Vous pouvez expédier de la laine aux Etats-Unis et il n'y aura aucun mal ; mais si cette laine est filée, fabriquée en drap, et expédiée au delà de la frontière, la constitution pourrait en être ébranlée.

Tel est l'argument que l'honorable monsieur employa avec beaucoup d'éloquence, auprès des électeurs de ce pays, et il a demandé sérieusement à la chambre de l'accepter comme concluant, touchant cette question de nos relations politiques avec nos voisins. Monsieur l'Orateur, je ne partage pas les vues du très honorable ministre. J'ai une plus grande foi dans le bon sens des habitants de notre pays. Je dis que d'après la conduite tenue par le gouvernement durant les douze dernières années, les propriétés ont beaucoup diminué de valeur, que les revenus de la population ont aussi considérablement diminué, que le peuple est mécontent, et, à mon avis, la pauvreté et le mécontentement contribuent aux changements révolutionnaires, pour une plus large part que aucun des plus importants changements fiscaux dont nous avons parlé de ce côté-ci de la chambre. L'honorable monsieur sait qu'un cinquième de la population de ce pays a traversé les frontières, et pour ce qui les concerne, l'annexion est un fait établi. Ils n'ont pas conquis le territoire, mais ils ont conquis ce qui a plus de valeur encore, ils ont conquis l'intelligence, la force, les nerfs et le courage qui auraient servi à établir et agrandir notre pays ; ils les ont emportés au loin